



Animateurs périscolaires (H/F) - TNC 41% et 48%

Depuis la rentrée 2015/2016, la Ville de Chambéry a mis en place de nouveaux temps d'activités périscolaires dans le cadre d'un projet éducatif de territoire. Sur chaque école, une équipe d'animateurs périscolaires sous la responsabilité du coordonnateur périscolaire propose aux enfants un cadre ludique et bienveillant où l'enfant pourra s'épanouir en toute sécurité. L'animateur périscolaire met en œuvre le projet éducatif de la ville de Chambéry sur l'ensemble des temps périscolaires de l'enfant (accueil du matin, encadrement du midi, TAP).



MISSIONS PRINCIPALES :

- Veille à la sécurité entre les temps scolaires et périscolaires
- Alerte sa hiérarchie au sein de l'école dans les meilleurs délais
- Fait connaître et appliquer les règles du règlement périscolaire
- Explique et vérifie le respect des règles d'hygiène
- Crée les conditions d'un accueil bienveillant
- Est à l'écoute des besoins des enfants
- Gère et arbitre les conflits par le dialogue et la médiation
- Veille à éviter les bagarres par la communication non violente
- Est attentif à ce que chaque enfant s'intègre au sein d'un groupe
- Entretien des relations professionnelles bienveillantes avec ses collègues, communique et renseigne les parents
- Accompagne l'autonomisation des plus jeunes et favorise l'entraide par les plus grands
- Est vigilant au respect des principes de laïcité et à la mixité des groupes
- Met en œuvre des espaces de concertation avec les enfants
- Propose les TAP adaptés au moment de la journée et aux besoins des enfants en fonction des âges
- Joue avec les enfants
- Aménage des espaces où l'enfant est maître du jeu



COMPÉTENCES REQUISES :

- Posséder obligatoirement le BAFA (ou équivalent), maîtriser les techniques d'animation, d'éveil de l'enfant et d'expression corporelle
- Connaître le développement physique et psychologique de l'enfant à partir de 2 ans
- Maîtriser les gestes de 1er secours
- Maîtriser les règles de sécurisation d'un espace et de déplacements
- Savoir encadrer des activités et animer des temps récréatifs
- Savoir préparer et planifier des activités
- Observer, écouter les besoins des enfants
- Gérer les conflits, arbitrer, apaiser un groupe d'enfants
- Posséder le sens du travail collaboratif et transversal
- Communiquer, échanger, savoir rendre-compte
- Etre courtois, diplomate et pédagogue
- Savoir accueillir des enfants, des parents dans le respect des règles de neutralité et d'égalité des usagers
- Respecter et faire respecter les règles, les expliquer si nécessaire
- Avoir le sens des responsabilités
- Etre dynamique et ponctuel



Fiche de poste détaillée disponible
auprès du service recrutement
recrutement@mairie-chambery.fr



Renseignements auprès de
Elodie ROUX 04 79 60 22 16

Cv et lettre de motivation à adresser à :
Hôtel de Ville BP 11105, 73011 Chambéry cedex
ou recrutement@mairie-chambery.fr

Date limite de dépôt des candidatures

Le 23 novembre 2021